

## TROISIÈME SÉANCE

---

**Lundi 7 Août 1905**

---

*Présidence de M. Emile POTTIER, Vice-Président*

---

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

### DONS AU MUSÉE

De MM. Belot père et fils : trois fusils et deux sabres.

De M. Jules Delinge : une peinture de M. Jules Devaux (de Villers-Cotterêts) datée de 1857.

De M<sup>me</sup> Maria Huguenin : une peinture sur zinc.

De M. Auguste Archaux : bons de cantine et carte de solde (siège de Paris).

De M. le D<sup>r</sup> Bouts : une dent d'éléphant trouvée dans la station préhistorique de Cœuvres.

De M<sup>me</sup> Jules Hostain : une toile de Charmaille (de Villers-Cotterêts), *Ruines dans la campagne de Rome*.

De M. Barot, instituteur à Vivières : une hache en silex, trouvée à Longavesne.

De M. Naten : un éclat d'obus.

De M. Fossé d'Arcosse, directeur de l'*Argus soissonnais* : trois médailles.

De l'auteur (M. Charles Bosseux dit Tristan de

Pyègne, directeur de la *Vie Flamande illustrée*), le portrait, à la plume, de feu M. Latombe, ancien instituteur primaire à Villers-Cotterêts.

De M<sup>me</sup> Ernest Roch : une ancienne lampe de foyer, avec sa crémaillère.

#### COMMUNICATIONS ET TRAVAUX

M. Delinge exprime le désir que tous les membres de la Société transmettent aux conservateurs toutes les coupures de journaux qu'ils posséderaient, offrant quelque intérêt pour l'histoire de Villers-Cotterêts et de la région.

M. Pottier présente quelques remarques au sujet du clocher de Marolles, qui est, dit-il, un clocher roman du ix<sup>e</sup> siècle, n'ayant été l'objet d'aucune restauration.

L'église est du xiii<sup>e</sup> siècle et a été restaurée au xiv<sup>e</sup> siècle.

M. Pottier annonce qu'il prendra des photographies de l'église et du clocher. Il pense que ces deux monuments pourraient constituer la matière d'une étude fort intéressante.

MM. Delinge et Pottier expriment l'avis qu'il y aurait lieu, puisque l'on semble entrer dans la voie de conserver tout ce qui peut contribuer à la beauté des sites, de formuler un vœu en faveur de la remise en état de l'étang de la Ramée qui, si l'on n'y prend garde, ne tardera pas à être comblé.

Il est décidé, à l'unanimité, qu'il sera écrit dans ce sens à l'Administration,

Un vœu analogue, en faveur de la conservation des arbres situés en bordure de l'Allée Royale, sera transmis à la même Administration, à laquelle on demandera aussi la préservation des arbres entourant le « Regard des Sentines », autrefois « Regard Choisy ».

M. Laille donne lecture d'un très intéressant travail de M. Pומרol, membre titulaire, sur la jeunesse d'Alexandre Dumas.

La publication *in extenso* de ce travail, dans le Bulletin de la Société, est immédiatement décidée.

## UNE JEUNESSE INÉDITE D'ALEXANDRE DUMAS

### ENVOI JUSTIFICATIF

Quand l'âge est arrivé, que la mort guette et suit,  
On se rappelle ceux qui dorment dans la nuit  
Du silence éternel. Leur ardente jeunesse  
Aspirait au bonheur, par les ris, par l'amour ;  
Ils vivaient pleins d'espoir, escomptant la vieillesse.  
Que sont-ils, à présent ? Les passagers d'un jour.

Faut-il les oublier ? Tandis qu'on nous envie  
Le calvaire accablant, d'une trop longue vie,  
Pourquoi ne pas redire, aux jeunes, les leçons  
Que suivaient leurs aïeux, alors qu'ils étaient bons.  
L'histoire, de leurs faits, ne se soucierait guère !  
La famille, pourtant, doit savoir son grand-père.

Quelques-uns ont pensé, dans ce charmant VILLERS  
Où l'esprit des DUMAS flotte encor, par les airs,  
Qu'il serait bon de rompre avec la brume intense,  
Englobant le passé de ceux que notre enfance  
A vus jeunes et forts, le simple dévouement  
Suffira, s'il apporte un léger document.